

Faune Alfort – Bilan d'activités 2014

L'exercice 2014 est le premier exercice de l'association Faune Alfort, déclarée en préfecture du Val de Marne le 15 janvier 2014 (parution au JO le 1^{er} février 2014). Au 31 décembre 2014, Faune Alfort comptait 304 adhérents à jour de leur cotisation.

La création de l'association a été motivée en premier lieu par la menace de disparition du Centre d'accueil de la faune sauvage (Cedaf) de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, l'école vétérinaire ne pouvant plus en assurer le financement (50 000 euros/an de coût de fonctionnement, dont 45 000 assurés par l'école vétérinaire, principalement en salaires). Ce centre pourtant reconnu par l'école comme service clinique dédié aux soins à la faune sauvage européenne a une activité d'enseignement facultatif et de service public gratuit.

Lors de sa création, Faune Alfort n'a pas voulu se limiter au sauvetage du Cedaf mais s'est donné un triple objectif au service de la faune sauvage francilienne :

- * **soigner** : elle gère le Cedaf, 1^{er} centre francilien de soins à la faune sauvage ; en 2014, elle en a assuré le financement, l'école vétérinaire d'Alfort en assurant l'hébergement ;
- * **informer** : elle diffuse les connaissances sur la faune sauvage et les soins qui peuvent lui être apportés par les différents canaux médiatiques disponibles.
- * **former** : en permettant la poursuite des soins, elle assure aussi la poursuite de la formation d'étudiants vétérinaires, d'étudiants d'autres établissements et de bénévoles ;

Pour mener à bien les activités dans ces 3 domaines, Faune Alfort a développé des **partenariats**.

Activités de soins, de formation, d'information et partenariats constitueront les 4 chapitres développés.

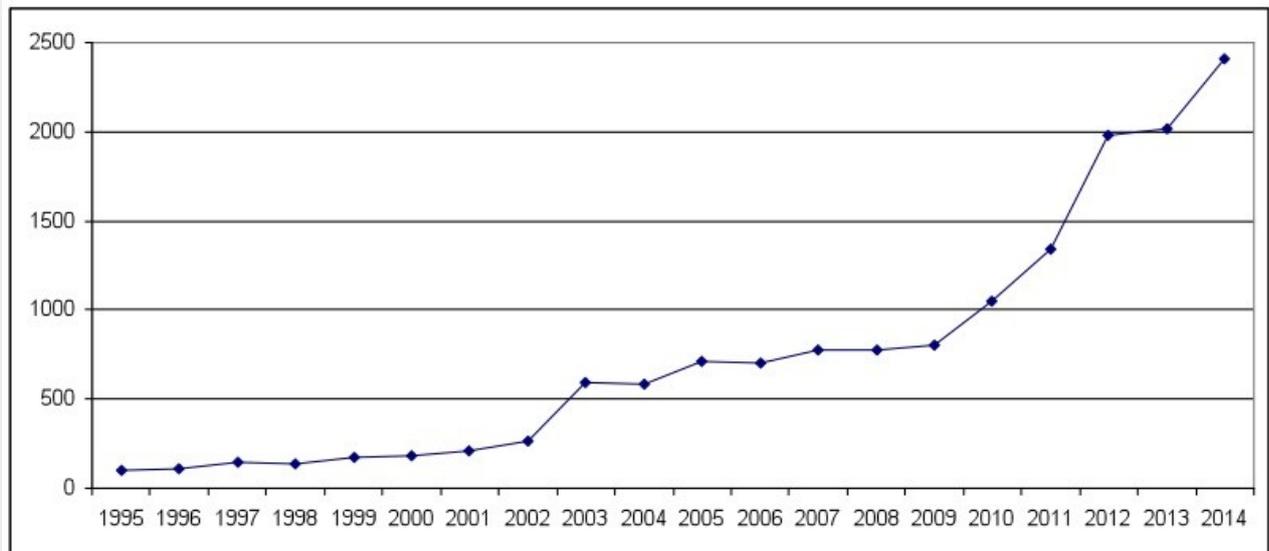
I – Soins aux Animaux

L'activité de soins répond à une demande de la société, urbaine particulièrement, sensible au sort de la faune sauvage. Le citoyen francilien est totalement désemparé lorsqu'il est confronté à un animal sauvage en détresse, blessé, malade ou juvénile. Le centre d'accueil lui assurera une **prise en charge compétente et gratuite** dans le respect de la réglementation sur les espèces protégées (AM du 11.09.1992 régissant les activités des centres de soins à la faune sauvage).

En 2014, le CEDAF a accueilli **2412 animaux sauvages** qui appartiennent à 59 espèces d'oiseaux et 14 de mammifères. Le CEDAF assure aujourd'hui 85% des accueils d'animaux sauvages en Ile de France.

Environ 85% des animaux ont été collectés par des particuliers, les autres étant pris en charge par des équipes aptes à la capture (pompiers, fourrières, services de collectivités territoriales).

En 20 ans, le nombre d'animaux accueillis a été multiplié par 24.



Evolution du nombre d'admissions

II – Formation

L'activité de formation touche des publics de tous niveaux de connaissances.

Formation de base universitaire

L'activité clinique du CEDAF permet à Faune Alfort d'assurer une formation aux **étudiants vétérinaires**. Cette formation s'effectue dans le cadre de 3 enseignements facultatifs, de Niveaux 1 (soins zootechniques), 2 (soins médicaux) et 3 (perfectionnement).

A la rentrée universitaire 2014, 144 étudiants vétérinaires se sont inscrits : 97 en niveau 1, 40 en niveau 2, 7 en niveau 3. Parmi eux, 9 ont réalisé un stage de perfectionnement pendant leurs vacances d'été (durée moyenne : 3 semaines).

Faune Alfort accueille aussi au sein du CEDAF des **étudiants d'autres établissements** qui réalisent des stages de 2 à 8 semaines.

En 2014, 34 étudiants ont été reçus : 6 étudiants vétérinaires étrangers, 20 étudiants en licence ou master de biologie, 3 étudiants auxiliaires de santé vétérinaire, 1 étudiant en BTS Gestion et protection de la faune sauvage, 4 lycéens en formation professionnelle.

Formation continue post-universitaire

Faune Alfort permet aux vétérinaires souhaitant se perfectionner de suivre des stages pratiques.

En 2014, 3 **vétérinaires** ont suivi un stage de 2 semaines.

Un **DVD de formation continue** pour les vétérinaires a été achevé en 2014 : Invitation aux soins de l'avifaune. Ce DVD a été réalisé en collaboration avec une équipe de vidéastes de la délégation LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) du Loir et Cher. Tiré à 1000 exemplaires par la Ligue pour la Protection des Oiseaux, ce DVD touchera donc largement la profession vétérinaire.

Formation de base citoyenne

Faune Alfort dispense une formation aux **franciliens bénévoles** qui viennent travailler au Cedaf. La formation concerne la reconnaissance des espèces et leurs particularités biologiques, les soins d'entretien et les soins infirmiers de base.

En 2014, 46 adhérents de Faune Alfort ont apporté leur aide bénévole aux activités du Cedaf.

III – Information, sensibilisation

L'information s'adresse en premier lieu au grand public francilien.

Information aux adhérents

L'information aux adhérents passe par la **revue de l'association : Pics et Plumes**. Cette revue est éditée en collaboration avec l'association Faun'Alfort junior, association sœur qui regroupe les étudiants vétérinaires intéressés par la faune sauvage.

En 2014, deux numéros sont parus, un au début de l'été, l'autre au début de l'hiver.

Des **conférences** ont été organisées en collaboration avec Faun'Alfort junior.

En 2014, 4 conférences ont porté sur les oiseaux marins (19.03.14), les soins aux jeunes oiseaux (10.04.14), les chauves-souris en Ile de France (16.04.14), la prise en charge d'un animal sauvage en détresse (22.11.14).

Participation à des manifestations

L'association a tenu un stand lors de plusieurs manifestations, en collaboration avec la délégation LPO d'Ile de France. Les deux associations délivrent ainsi une information complète sur la faune sauvage.

En 2014, Faune Alfort a participé à la Foire au Bio (La Queue en Brie, 07.07.14) et à la Fête de l'Arc boisé (Santeny, 21.09.14).

L'association a participé aussi aux Journées du Patrimoine (20 et 21.09.14) dans le cadre de l'Ecole vétérinaire d'Alfort en recevant exceptionnellement des visiteurs dans les locaux du Cedaf pour présenter ses activités.

Tenue d'une page Facebook

L'association a créé et tenu une page Facebook tout au long de l'année afin de faire connaître l'ensemble de ses activités. En particulier, les activités de soins du Cedaf sont présentées au travers du suivi de certains animaux hospitalisés.

Fin 2014, cette page Facebook comptait plus de 1900 suiveurs.

Lien : www.facebook.com/CEDAFFAUNEALFORT

Articles sur Faune Alfort et le Cedaf

Plusieurs articles sont parus en 2014, mettant en avant la mission de soins à la faune sauvage et informant les franciliens sur ce qu'ils peuvent faire quand ils trouvent un animal sauvage en détresse:

Une journée au CEDAF. Revue 30 Millions d'Amis, janvier 2014.

Le CEDAF, centre de soins pour animaux sauvages. Animal, santé, bien-être n°43, avril 2014.

Au cœur d'une association... Préserver la faune sauvage. Animalis magazine, printemps 2014.

Le centre de sauvegarde des animaux sauvages de Maisons-Alfort (CEDAF). L'Echo de Chennevières, novembre 2014.

IV – Partenariats

Faune Alfort a recherché des partenaires, d'une part, pour l'aider dans son fonctionnement (aide financière ou dons en nature), d'autre part, pour collaborer dans le cadre de ses objectifs.

Partenaires apportant des moyens de fonctionnement

Faune Alfort a pu s'assurer l'aide de deux grandes associations qui lui ont permis de financer un poste de vétérinaire à mi-temps (19 000 euros) : la **Société protectrice des Animaux** et la **Fondation 30 Millions d'Amis**.

La **Fondation Brigitte Bardot** a quant à elle financé des travaux de rénovation d'une salle d'hospitalisation pour 6400 euros.

Faune Alfort a aussi développé un partenariat avec la **société Animalis**, chaîne de magasins pour animaux. En 2014, 3 opérations de dons d'aliments ont été réalisés dans les magasins de la société qui a par ailleurs fait dons de matériel (estimation globale des dons : 5 000 euros).

La **Ville de Saint-Prix** (Val d'Oise) a décidé, dans le cadre de sa politique fortement favorable à l'environnement, d'apporter son aide à Faune Alfort (1 000 euros en 2014).

Partenaires collaborant

Ville de Saint-Prix (Val d'Oise)

La collaboration a été préparée en 2014 mais se développera en 2015 dans le cadre d'une convention qui prévoit l'aménagement sur la commune de sites de relâcher des animaux après soins au Cedaf et la formation de personnes appelées à prendre en charge temporairement des animaux sauvages en détresse.

Ligue pour la Protection des Oiseaux

La collaboration porte sur l'information du public lors de manifestations, sur l'orientation par son standard des découvreurs d'animaux vers le Cedaf, sur le transport de certains animaux vers le Cedaf, sur la formation de bénévoles travaillant à la fois dans l'une et l'autre association.

Le Muséum d'Histoire Naturelle et le Muséum de Bourges

La collaboration porte sur la fourniture de spécimens et sur l'information concernant l'accueil de certaines espèces faisant l'objet d'études par les Muséums.

Le Centre Ornithologique d'Ile de France

La collaboration porte sur l'échange d'informations sur les espèces franciliennes.

L'association Faun'Alfort junior

La collaboration avec cette association qui regroupe des étudiants de l'école vétérinaire d'Alfort porte sur des actions communes de formation et d'information du public.

Conclusion

En conclusion, pour sa 1^{ère} année de fonctionnement, Faune Alfort a réussi à maintenir en Ile de France un grand centre de soins et de formation pour la faune sauvage. Le niveau d'activités a pourtant rendu la tâche extrêmement difficile mais l'association a su trouver les partenaires et les adhérents qu'il fallait pour que cela soit possible.